Image not found or type unknown

Cession gracieuse d'un chemin privé à une commune

Par **Gardiole**, le **03/03/2014** à **16:08**

Bonjour,
Nous sommes 6 propriétaires d'un chemin privé en indivision. Nous souhaitons céder, à titre gracieux, ce chemin à la commune.
Pouvez-vous me donnez la lettre type que nous devons envoyer à la mairie.
Par avance, je vous en remercie.

Cordialement.

Par **domat**, le **03/03/2014** à **18:59**

bjr,
je ne connais pas de lettre type;
je vous conseille de contacter votre maire et lui expliquer votre volonté de remettre le chemin à la commune.
la commune n'est pas obligé d'accepter ce transfert.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés